

MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### Chauffard intercepté après de graves infractions dans un tunnel autoroutier

**Un automobiliste qui circulait dans le tunnel de La Vue-des-Alpes a commis de graves infractions en effectuant plusieurs dépassements téméraires, mettant en danger plusieurs autres automobilistes. Intercepté par une patrouille au Bas-du-Reymond, ce conducteur a été appréhendé et son véhicule séquestré.**

Mardi 13 février à 15h15, un automobiliste circulant dans le tunnel de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds, après avoir procédé à un premier dépassement malgré la double ligne de sécurité, a stoppé son véhicule et en est descendu, vraisemblablement avec la volonté d'en découdre avec un autre automobiliste qui le suivait. À la vue de deux gendarmes s'étant trouvés sur les lieux par hasard, et lesquels s'approchaient de lui, l'automobiliste est toutefois remonté dans son véhicule et a pris la fuite. Il a alors effectué à nouveau plusieurs dépassements malgré la double ligne de sécurité, mettant en danger plusieurs automobilistes qui circulaient normalement en face.

La patrouille de police n'a pas pris en chasse le véhicule du fuyard pour d'évidentes raisons de sécurité. Néanmoins, la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) a pu suivre le véhicule grâce aux caméras de surveillance. C'est une patrouille de La Chaux-de-Fonds qui a finalement intercepté le véhicule en fuite peu avant le giratoire du Bas-du-Reymond.

L'automobiliste intercepté est un homme âgé d'une trentaine d'années et domicilié dans les montagnes neuchâteloises. Son véhicule a été séquestré sur place.

Une instruction pénale a été ouverte par la procureure de service. En plus des sanctions pénales, l'auteur présumé s'expose à des sanctions administratives.

#### Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
Tunnel tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 14 février 2024